

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

9^e séance, 20^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 27 février 2018, à 18 h, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du conseil des commissaires présent :

Monsieur Marcel Vézina, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 27 février 2018 ouverte à 18 h.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 janvier 2018
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Centre de formation professionnelle de Lévis – Réaménagement du département de soudure – Adjudication de contrat
- 2.2 Audit externe – 2017-2018 à 2019-2020 – Adjudication de contrat

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-17-18-058

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 janvier 2018

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 janvier 2018 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 23 février 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 janvier 2018 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance.

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

**CE-17-18-059
SRM**

2.1 Centre de formation professionnelle de Lévis – Réaménagement du département de soudure – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO180125-37 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour des travaux de réaménagement du département de soudure du Centre de formation professionnelle de Lévis;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 22 février 2018 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme NCube architecture;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Vien et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise QuébecHab ltée, de Québec, le contrat pour des travaux de réaménagement du département de soudure du Centre de formation professionnelle de Lévis, pour la somme de 1 343 894 \$ excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-17-18-060
SRM**

2.2 Audit externe – 2017-2018 à 2019-2020 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public # 171214-24 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des offres de service pour l'audit externe des états financiers des exercices 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020;

ATTENDU les soumissions reçues et ouvertes le 22 janvier 2018;

ATTENDU l'analyse des soumissions réalisée par messieurs Louis Dandurand, représentant de l'externe, Benoit Langlois et Martin-Hugues Gauthier, membres du comité de sélection formé par la dirigeante d'organisme de la Commission scolaire des Navigateurs, madame Esther Lemieux, directrice générale;

ATTENDU que le comité de sélection a évalué les offres reçues et ouvertes selon des critères qualitatifs;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection découlant des notes attribuées à chacune des firmes et du classement final en résultant selon le prix ajusté le plus bas, après ouverture des enveloppes de prix, tel qu'il appert au document porté à l'attention des membres du comité exécutif;

ATTENDU que ladite recommandation a été portée à l'attention des membres du comité de vérification de la Commission scolaire des Navigateurs et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la firme Mallette, le contrat pour les services d'audit externe des exercices financiers 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 au montant de 130 000 \$, taxes non incluses, celle-ci ayant obtenu le meilleur résultat pondéré suite à l'appel

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

d'offres public # 171214-24 tel qu'il appert à la recommandation du comité de sélection porté à l'attention des membres du comité exécutif;

QUE le directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport, monsieur Bertin Fillion, soit autorisé à signer tout document résultant de la présente résolution et en assure les suivis pertinents.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

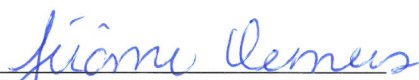
Un membre du comité exécutif pose une question. Il n'y a aucun message.

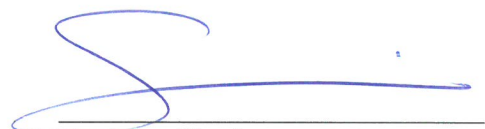
5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 11.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale

CE-17-18-061